

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

**délibération :**  
**D\_2023\_5\_11**

L' an deux mille vingt trois, le lundi 22 mai à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes de SAINT PAUL LE JEUNE à Saint-Paul-Le-Jeune, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Nombre de délégués en exercice  
: 31

Date de convocation du : 16 Mai 2023

Présents : 24

**Titulaires** : Madame CHALVET Catherine, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean -Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur THIBON HUBERT, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur ALLAVENA Serge, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Madame RAYNARD Christiane, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Monsieur BONNET Franck, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel

Votants : 28

**Objet : Approbation du plan  
d'action comprenant la  
répartition du financement  
pour le site internet ViArdèche  
et des cartoguides dédiés**

**Pouvoirs** :

Monsieur LAGANIER Jean-Marie a donné pouvoir à Monsieur ALLAVENA Serge  
Monsieur ROUVEYROL Bernard a donné pouvoir à Monsieur BALMELLE Robert  
Monsieur PELLET Fabien a donné pouvoir à Madame DOLADILLE Monique  
Monsieur THIBON Pierre a donné pouvoir à Monsieur LEGRAS Emmanuel

**Absent(s)** :

**Excusé(s)** : Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur ROUVEYROL Bernard, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur THIBON Pierre

**Secrétaire de Séance** : Monsieur Jean-François BORIE

Le Vice-président Thierry BRUYÈRE-ISNARD poursuit la présentation des discussions issues du Comité d'itinéraire en proposant les deux actions prêtes à partir dans le cadre de la convention : un site internet très complet sur la ViArdèche (infos sur les services, commerces et activités connexes), ainsi que la réédition du cartoguide du fait de l'allongement du linéaire (connexion à Gagnières notamment). La participation estimée pour le site internet est de 5 000 € environ et 500 € pour les cartoguides.  
Il convient d'examiner ces propositions.

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, VALIDER l'engagement des deux actions présentées -site internet et cartoguide- pour un montant total de 5 500€ TTC.**

**AUTORISE le Président à engager toute démarche et signer toute pièce relative à l'exécution de la présente délibération.**

Pour : 28 Contre : 0 Abstention : 0

Le Président, Joël FOURNIER

Envoyé en préfecture le 25/05/2023

Reçu en préfecture le 25/05/2023

Publié le

ID : 007-200039832-20230522-D\_2023\_5\_11-DE



Emis le 22/05/2023, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le